

atlantiques—ont été portées sur les listes de divers services de l'État en vue de la fourniture de matériel, et ont pu s'assurer des contrats. La *Trenton Industries* fabrique des transporteurs de mortiers pour le ministère de la Production de défense ainsi que l'attirail de remorquage pour le sonar à profondeur variable.

Dans ma région, et cela vaut pour toutes les régions des provinces atlantiques et leurs chantiers maritimes, d'autres ministères ont exécuté les ouvrages suivants au cours des cinq dernières années: Un cotre de garde-côtes est en voie de construction aux chantiers de la *Ferguson Industries Limited*, à Pictou, en Nouvelle-Écosse, c'est-à-dire dans ma circonscription. On avait invité des soumissions et les trois offres les plus avantageuses étaient celles d'un chantier des Grands lacs, d'un autre dans la région du Saint-Laurent et d'un chantier situé dans les provinces Maritimes. J'ai dit au ministre des Transports que, puisque ces navires seraient utilisés dans diverses parties du Canada, il y aurait lieu de distribuer les travaux par région. Le chantier *Ferguson* à Pictou, ayant fait la soumission la plus avantageuse dans les provinces Maritimes, s'est vu décerner le contrat pour un de ces bateaux. Les deux autres contrats ont été accordés l'un aux chantiers des Grands lacs et l'autre à un chantier du Saint-Laurent. Cette façon de procéder a été d'un grand secours.

Je mentionnerai aussi le transbordeur, construit il y a deux ans afin d'assurer le service entre Portugal-Cove et l'île Belle (Terre-Neuve), dans la circonscription du député de Saint-Jean-Est. Les demandes de soumissions ne s'adressaient qu'aux chantiers maritimes. Il en a été de même pour le nouveau transbordeur qui doit être construit au cours de l'année prochaine aux chantiers de la *Ferguson Industries Limited*, à Pictou. Ce transbordeur assurera le service entre Wood-Island et Caribou. Le député de Bonavista-Twillingate a affirmé que nous devrions encourager davantage l'industrie touristique, et j'estime que ce nouveau transbordeur sera un atout pour cette industrie, puisqu'il ne faudra plus faire la queue pour prendre le transbordeur à Wood-Island ou à Caribou.

En outre, le député a signalé que l'Office étudierait la situation de la pêche. J'approuve cette intention. Le ministre des Transports a offert des subventions afin de défrayer la moitié de la construction de chalutiers en acier. Ils seront d'un grand secours aux pêcheurs. Je me permettrai, monsieur l'Orateur, de signaler que l'école de pêche de la Nouvelle-Écosse se trouve à Pictou. Ces derniers mois, le gouvernement fédéral a avancé environ \$150,000 pour aider la Nouvelle-Écosse à agrandir cette école et à mettre de nouvelles

installations à la disposition des jeunes pêcheurs qui suivent ces cours de formation dans les provinces atlantiques. Je puis donc me rallier à l'opinion de l'honorable député, savoir que nos pêcheries constitueraient un sujet d'étude des plus importants.

L'honorable député a aussi fait remarquer que le charbon devrait être utilisé dans une plus grande mesure pour la production d'énergie dans les provinces atlantiques. Je me permettrai de signaler à l'honorable député de Bonavista-Twillingate que s'il s'était rendu de Stellerton à Trenton, lorsqu'il se trouvait dans ma circonscription, il aurait vu la centrale thermique de Trenton. L'agrandissement de cette centrale a été rendu possible par la loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique, et le gouvernement actuel a dépensé de deux à trois millions de dollars à cette fin. L'énergie produite à partir du charbon a été rattachée au réseau électrique qui relie la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick et qui a aussi été aménagée grâce aux dispositions de la loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique. On y a fixé, à l'intention des usagers industriels, des tarifs comparables à ceux de certaines régions de l'Ontario. Ces usagers bénéficient chaque année d'une ristourne qui est calculée de façon à rendre le tarif qu'ils paient comparable à celui que l'on exige des usagers industriels de l'Ontario. L'usine s'alimente de houille provenant du comté de Pictou.

Par conséquent, je crois que l'Office que le présent bill tend à instituer aidera différentes régions des provinces atlantiques. Dans ma région, il y a un surplus de main-d'œuvre, mais je n'ai pas l'intention de dire pourquoi. Depuis un an, des mines de charbon ont été fermées, mais je ne blâme personne. Il y a à cela diverses raisons. Nous avons une grande fabrique de wagons de chemins de fer. Ces dix dernières années, les chemins de fer ont entrepris de renouveler leur matériel roulant. Aujourd'hui, on n'a plus autant besoin de ces wagons de chemins de fer. Toutefois, la fabrique se porte mieux maintenant du fait qu'on a déplacé certains services de la *Canadian Car Company*, de Montréal, et que la toiture et les bouts des wagons se font à Trenton. Cette usine de l'*Eastern Car Company* donne du travail à quelque 75 hommes de plus.

Je crois que l'Office, une fois établi, pourra rassembler tous ces faits et ces propositions et leur accorder l'attention voulue. Les provinces de l'Atlantique peuvent s'entendre et présenter leurs instances à la Commission de la meilleure façon possible. On a signalé que le Conseil économique des provinces de l'Atlantique avait entrepris des recherches en divers